



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ORDRE DU JOUR

Date : Le lundi 4 octobre 2021
 Heure : 19 h
 Endroit : Par TEAMS

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N.B. : La direction préside la réunion jusqu'à la nomination du président(e) (art. 57 LIP)

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences pour le quorum.	
2. Adoption de l'ordre du jour	M. Steve fait la lecture de l'ordre du jour. *ADOPTION	
3. Nomination d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote)	M. Steve explique le rôle du président ainsi que du vice-président. M. Steve ouvre les candidatures au poste de président. Propositions... M. Steve ferme les candidatures. Acception, refus ou vote.	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<p>M. Steve ouvre les candidatures au poste de vice-président.</p> <p>Propositions...</p> <p>M. Steve ferme les candidatures.</p> <p>Acceptation, refus ou vote.</p>	
<p>4. Nomination du représentant de la communauté (art. 42 LIP)</p>	<p>M. Steve explique le rôle du représentant de la communauté et invite les membres à lui mentionner s'ils connaissent quelqu'un d'intéressé.</p>	
<p>5. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire et d'un trésorier ou d'une trésorière pour l'année (nommé(e) par le directeur (art. 69 LIP))</p>	<p>Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 1500 \$ et peut servir à la formation des membres, à des congrès, aux frais de gardiennage et de déplacement des membres lors des rencontres, etc.</p> <p>Nomination d'un(e) secrétaire / trésorier(ère).</p>	
<p>6. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (21 juin 2021) et suivis</p>	<p><i>*Document à prendre connaissance avant la rencontre.</i></p> <p>*ADOPTION</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>7. Calendrier des séances</p> <p>7.1 Budget de fonctionnement du CÉ</p> <p>7.2 Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances</p> <p>7.3 Planification des dossiers</p>	<p><i>*Document à prendre connaissance avant la rencontre.</i></p> <p>M. Steve propose le calendrier des séances qui se feront probablement par TEAMS pour les prochains mois.</p> <p>*ADOPTION</p> <p>Le budget de fonctionnement du CÉ est de 1500 \$.</p> <p>Ces frais peuvent être remboursés à même le budget de 1500 \$ si un jour nos rencontres se faisaient en présentiel.</p> <p><i>*Document à prendre connaissance avant la rencontre.</i></p> <p>M. Steve présente le document qui contient les points que les membres du conseil d'établissement doivent traiter durant l'année.</p>	
<p>8. Révision des règles de régie interne (art. 67 LIP)</p>	<p><i>*Document à prendre connaissance avant la rencontre.</i></p> <p>*APPROBATION</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
9. Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP) – Formulaire à compléter	M. Steve explique le document qui sera remis aux membres dans les prochains jours pour signature.	
10. Représentants au conseil d'établissement 2021-2022 – Formulaire à compléter	M. Steve explique le document qui sera remis aux membres dans les prochains jours pour signature.	
11. Points de la direction d'établissement 11.1 Programmation des activités et sorties 2021-2022 11.2 Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école 11.3 Prêt des locaux	<i>*Documents à prendre connaissance avant la rencontre.</i> Les deux documents présentant la programmation des activités de nos écoles. Ces documents servent à planifier les activités et évaluer les coûts versus les campagnes de financement pour limiter les frais chargés aux parents. C'est le dossier des deux professionnelles de nos écoles en collaboration avec le personnel pour assurer le bien-être des élèves. Une tournée des classes sera aussi faite par la direction. L'approbation de ce plan d'action sera faite à la prochaine rencontre et il sera envoyé aux parents par la suite. Aucun local n'est prêté à l'école Saint-Modeste. Pour l'école des Vieux-Moulins, M. Steve mentionne les prêts à ce jour.	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
11.4 Projet éducatif 2018-2022	<p><i>*Document à prendre connaissance avant la rencontre.</i></p> <p>Le projet éducatif 2018-2022 est redéposé aux membres et contient nos grands enjeux ainsi que les moyens pour les atteindre à chaque année.</p>	
11.5 Frais chargés aux parents	<p><i>*Document à prendre connaissance avant la rencontre.</i></p> <p>La politique détermine les frais raisonnables à charger aux parents.</p>	
11.6 Clientèle scolaire 2021-2022	<p>M. Steve fait le portrait de notre clientèle.</p>	
11.7 Service de garde	<p>M. David, technicien au service de garde, mentionne le nombre d'élèves inscrits dans les deux services de garde et le fonctionnement de ceux-ci cette année.</p>	
11.8 Normes et modalités	<p>M. Steve explique ce que sont les normes et modalités aux membres.</p>	
11.9 Grille-matières vs Anglais	<p>M. Steve explique un changement qui a dû être fait à la grille-matières de l'école des Vieux-Moulins.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>11.10 Don de la Fondation Choix du Président</p> <p>11.11 Travaux dans nos écoles</p>	<p>Les demandes ont été faites et nous sommes en attente.</p> <p>Saint-Modeste : Le chantier est bien débuté.</p> <p>Saint-Hubert : Escalier arrière, trottoirs et aménagement...</p>	
12. Correspondance		
13. Questions du public		
14. Levée de l'assemblée	<p>*ADOPTION</p>	

Steve Bélanger, directeur

, président